



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°20 - 2020

L'an deux mil VINGT, le DIX du mois de JUILLET le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Victor la Rivière sous la Présidence de Monsieur Lionel GAY.

XXXXXXXXXX

### ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mme TARTIERE Catherine, Mrs GAY Lionel, PERRON Jacques, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Mr LABASSE Emmanuel
Chastreix	Mr BABUT Michel
Compains	Mr VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Mr CARDENOUX Didier
Epinchal	Mr CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mmes EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Mrs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Mme MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mmes MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Mrs DUBOURG Sébastien, DECARRE Patrice
Le Vernet Ste Marguerite	Mr DABERT Laurent
Montgreleix	Mr MAGE Jean
Murat le Quaire	Mr CASSIER Jean-François
Murol	Mrs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Mr ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Mr CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Mr PERRON Roland
Saint Nectaire	Mme LEFEUVRE Marion, Mr BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Mr CLECH Michel
St Victor la Rivière	Mr GORY François
Valbeleix	Mme LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

**Secrétaire de séance :** Mme LANCELLE Elsa

**Nombre de Conseillers :** En exercice : 35 - Présents : 34 - Votants : 35 - pouvoirs : 1

**POUVOIRS :** Mme DECHAMBRE Brigitte à Mr PERRON Jacques

**Absents/Excusés :** /

**Délégués suppléants assistant au conseil :** Mmes PANCRACIO Amélie, LETELLIER Martine, Mrs VALLON Philippe, VERDIER Marcel, BOUYON Bernard, POUGHON Michel, CHAUVET Alain

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

### **OBJET : Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Massif du Sancy au sein du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères des Couzes (SICTOM)**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères des Couzes ;

Monsieur Le Président rappelle que la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY a confié l'exercice de la compétence « Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés » au Syndicat Mixte des Couzes concernant les communes de BESSE, CHAMBON SUR LAC, CHASTREIX, COMPAINS, EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES, EPINCHAL, LA GODIVELLE, LE VERNET SAINTE-MARGUERITE, MONTGRELEIX, MUROL, PICHERANDE, SAINT-DIERY, SAINT-GENES CHAMPESPE, SAINT-NECTAIRE, SAINT-PIERRE COLAMINE, SAINT-VICTOR LA RIVIERE et VALBELEIX.



Aussi, conformément aux statuts de ce syndicat mixte, il convient de désigner 34 délégués titulaires et 34 délégués suppléants pour représenter la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY au sein de l'assemblée délibérante de celui-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ❖ DESIGNER pour représenter la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY au sein du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères des Couzes :

- Délégués titulaires :

Pour BESSE : Lionel GAY et Cindy CHADES  
Pour CHAMBON SUR LAC : Sylvain CREGUT et Amélie PANCRACIO  
Pour CHASTREIX : Michel BABUT et Jean Rémy ROUGIER  
Pour COMPAINS : Henri VALETTE et Vivien PASCAL  
Pour EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES : GOY Eliane et ANDRAUD Lucien  
Pour ESPINCHAL : Serge MARTIN et Didier BAPT  
Pour LA GODIVELLE : Jocelyne MANSANA et Marcel VERDIER  
Pour LE VERNET SAINTE-MARGUERITE : Jean Baptiste BELLOT et Marie France GUIEZE  
Pour MONTGRELEIX : Jean MAGE et Pierrette RIGAL  
Pour MUROL : Roger DUMONTEL et Sébastien GOUTTEBEL  
Pour PICHÉLANDE : Bernard BOUYON et Frédéric ECHAVIDRE  
Pour SAINT-DIERY : Frédéric CHASSARD et Laurent JITTON  
Pour SAINT-GENES CHAMPESPE : Roland PERRON et Alain CHAUVET  
Pour SAINT-NECTAIRE : Jacques BABUT et Yoann ROUSSEL  
Pour SAINT-PIERRE COLAMINE : Franck PAPON et Isabelle FRAISSE  
Pour SAINT-VICTOR LA RIVIERE : Laurent DAVID et Claude METENIER  
Pour VALBELEIX : GROUFFAUD Béranger et AMBLARD Philippe

- Délégués suppléants :

Pour BESSE : Pierre MARLET et Jacques PERRON  
Pour CHAMBON SUR LAC : Baptiste SIMON et Pauline BOUCHEREAU  
Pour CHASTREIX : Abel BRUGIERE et Nicolas FALGOUX  
Pour COMPAINS : Laurent MOURET et Rémy PIREYRE  
Pour EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES : CHAUVET Denis et VERDIER Gérard  
Pour ESPINCHAL : Bruno MABILAT et René LADEVIE  
Pour LA GODIVELLE : Eliane PEUCHMAUR et Mireille FALGOUX  
Pour LE VERNET SAINTE-MARGUERITE : Bernard VENTALON et  
Pour MONTGRELEIX : Michel VIDAL et Sophie RONGERE  
Pour MUROL : Antoine LEGOUET et Victor LAGEIX  
Pour PICHÉLANDE : Denis CHABAUD et Dominique LAMBERT  
Pour SAINT-DIERY : BERGOGNE Didier et Gaëlle BRIONNET  
Pour SAINT-GENES CHAMPESPE : Amélie CHAPEL et Serge CHARBONNEL  
Pour SAINT-NECTAIRE : Marion LEFEUVRE et Jean-Pierre JULIEN  
Pour SAINT-PIERRE COLAMINE : Patricia MÉALLET et Bernadette REFOUGOULET  
Pour SAINT-VICTOR LA RIVIERE : Carlos FERREIRA et Marc-Antoine DE LATTRE  
Pour VALBELEIX : CHABAUD Joël et LANCELLE Elsa

- ❖ MANDATE son président pour en informer ledit syndicat

Ainsi fait et délibéré,  
Les Jour, Mois, An que sus dit  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Président,  
Lionel GAY

